



Élections des premiers délégués

Par Michel Picard

3...2...1... Ça y est! Nous y sommes : vous pouvez maintenant procéder aux premières élections de vos délégués! Après une gestation de plusieurs mois, cette nouvelle structure syndicale est finalement en place et n'attend plus que votre participation. Depuis la rentrée, votre Comité exécutif n'a pas ménagé ses efforts et a planché sur la mise en place de ces premiers intervenants que seront ces élus. Comme mentionné dans le journal de janvier dernier, vos délégués auront trois rôles principaux à jouer : ils devront être en mesure de vous informer, de vous représenter et de vous mobiliser.

À la veille de ces premières élections, votre Comité exécutif est un peu (lire « pas mal ») nerveux... Quel sera le taux de participation? Combien de délégués obtiendrons-nous pour ce premier tour de scrutin? Rejoindrons-nous une cinquantaine de lieux de travail? Une centaine? Les paris sont ouverts!

Par contre, cette appréhension ne nous empêche pas de dresser des plans d'action pour les personnes que vous aurez choisies. Par exemple, pour l'automne, nous envisageons de leur donner des séances de formation qui leur permettraient de bien remplir leur mandat. Il y en aurait une partie sur l'action et une sur l'information. Nous planifions aussi la tenue du

tout premier Conseil des délégués. À cette occasion, les membres du Comité exécutif, des Bureaux et vos délégués y seront présents, histoire de permettre à tous de faire connaissance.

En ce qui a trait aux élections proprement dites, vous pourrez utiliser le formulaire « Élections des délégués » qui se trouve sur le site www.appa.qc.ca, sous l'onglet « Documentation – Formulaires ». Lorsque vous aurez élu votre délégué(e), vous pourrez remplir ce document et le faire parvenir (l'original et non une télécopie ou une photocopie) aux bureaux de l'APPA.

Les personnes élues au cours des prochaines semaines seront en poste jusqu'en septembre 2010. Des élections se tiendront lors de la rentrée 2009-10 pour les lieux de travail où il n'y aurait pas de délégués nommés ce printemps.

Il ne nous reste maintenant plus qu'à nous souhaiter une très grande participation, car en cette veille de la reprise des négociations de la convention collective,

les verbes informer, représenter et mobiliser prendront tout leur sens.

Bonnes élections!

L'Union, qu'osse ça donne?

Par Nicole Payeur

Pour paraphraser le grand Yvon Deschamps : l'Union, qu'osse ça donne? J'ai assisté le 10 mars dernier à la rencontre de consultation pour le renouvellement de la convention collective pour le personnel administratif et de secrétariat. Quelle surprise! Nous étions 15, sur une possibilité de... 1123 personnes!

Lors des six rencontres de consultation qui se sont tenues cette semaine-là, 120 de vos collègues se sont déplacés pour venir échanger avec nous sur une possibilité de plus de 5200, soit un taux de participation d'à peine 2%.

De là me vient la question : «Sommes-nous si désintéressés de notre avenir que de le préparer est moins important que les Star Académie et autres

Loft Story?» Il est facile de critiquer après coup, d'exprimer notre insatisfaction, notre incompréhension sur la mauvaise qualité du syndicat. Ceux et celles qui me connaissent savent que je n'ai pas peur de mes opinions et que je ne crains pas de les exprimer. Je peux même me permettre de critiquer. Cependant, ce droit de critique, je l'ai parce que je suis présente aux réunions syndicales. Mon désaccord, je l'exprime en votant pour ou contre les propositions qui sont apportées par le Comité exécutif. Le syndicat, c'est nous, les membres. Cela nous représente. Il est ce que nous décidons qu'il soit.

Devons-nous être étonnés par le fait d'avoir un gouvernement qui nous représente si mal? De si

(Suite page 2)



Retrouvailles
École Louise-Trichet

Voir en page 2

L'Union, qu'osse ça donne?

(Suite de la page 1)

grandes difficultés à défendre notre langue française? D'être si peu respectés? Avons-nous perdu de vue l'importance de toutes les décisions qui sont prises ou que nous nous faisons imposer à cause de notre négligence et de notre inertie?

Donnez-vous le droit de critiquer en assistant aux rencontres. Star Académie,

Loft Story ou même la partie de hockey n'auront aucune influence sur votre qualité de vie professionnelle et personnelle, tandis qu'un renouvellement de convention collective, oui!

Il y aura dans les semaines et les mois qui viennent des réunions syndicales importantes, des décisions seront prises, alors venez en grand nombre vous faire

entendre. Recentrons-nous sur les vraies affaires et ne nous inquiétons pas, les petits journaux nous tiendront bien au courant des développements majeurs des académiciens et des lofteurs. Lors de la semaine de consultation tenue en mars dernier, 120 personnes ont parlé au nom de l'ensemble du personnel représenté par l'APPA. Est-ce vraiment représentatif?

Semaine des secrétaires du 20 au 24 avril

Par Nicole Payeur

La première édition de cette fête ayant eu lieu en 1952, que de chemin parcouru depuis! En cette semaine bien spéciale, nous souhaitons à nos consœurs et confrères professionnels de l'administration, toute la reconnaissance méritée.



Comme le disait l'ex-président Ronald Reagan :

« Si toutes les secrétaires décidaient de faire la grève demain matin, l'économie de notre pays serait en danger en moins de quelques jours ».

Imaginez alors la CSDM....

Le 28 avril : jour de commémoration. Ne les oublions pas!

Par Marianne Gingras

Le 28 avril, tous les membres de la CSN sont invités à souligner la Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail.

Le thème de la journée est : *Le 28 avril : ne les oublions pas! - Pour que leur souvenir nous aide à améliorer la santé et la sécurité au travail.*

Nous devons nous rappeler, en cette journée, nos camarades qui ont perdu la vie ou qui l'ont hypothéquée en raison de conditions de travail dangereuses. C'est aussi l'occasion d'affirmer une fois de plus, que la prévention doit demeurer au cœur des préoccupations syndicales.

Un document produit par la CSN circule dans vos milieux de travail, prenez le temps de le consulter. Pour que leur souvenir nous aide à améliorer la santé et la sécurité au travail.

MYTHES ET LÉGENDES « CSDMiennes »

Par Marianne Gingras

Rumeur : Il y aurait une réglementation pour interdire l'utilisation de parfumeurs branchés sur prise électrique.

Réponse : FAUX

Après vérification auprès du BSCAT (Bureau des Services Conseil en Assiduité au Travail), il n'existe pas de réglementation à cet effet. Par contre, si une personne se trouvait incommodée par les effluves d'un tel appareil, elle doit en aviser son ou sa supérieur(e) et l'enlèvement immédiat devra être fait, car il s'agit d'un irritant qui est inhalé de façon constante.

Retrouvailles 50e anniversaire École Louise-Trichet

En cette année 2008-2009, l'école Louise-Trichet fête son 50e anniversaire, 50 ans à offrir des services éducatifs de qualité pour les jeunes filles du quartier Tétreaultville.

L'équipe école organise une soirée de retrouvailles le 8 juin à l'école, pour les anciens membres du personnel et anciennes élèves qui désirent se remémorer les bons souvenirs du passé.

Les personnes intéressées devront confirmer leur présence auprès de la secrétaire en téléphonant au (514) 596-5035 poste 5036. Les personnes ayant confirmé leur présence recevront un carton d'invitation.

Les comités de l'APPA

Par Nicole Payeur

Au sein même du syndicat existent des comités qui régissent la vie de notre association. Ces comités font partie intégrante des statuts et règlements que vous pouvez retrouver sur notre site Internet.

Le Comité de vérification

Ce comité se compose de 3 personnes affectées à la vérification de l'état des finances et des avoirs du syndicat et doit en faire rapport aux instances du syndicat. Tout membre actif, à l'exception du Comité exécutif et des membres du Bureau, peut se présenter aux élections pour faire partie de ce comité, et ce, pour un mandat de deux ans. Toute vacance au sein du comité de vérification est comblée par le Bureau parmi les membres actifs et en règle. Le remplaçant complète le mandat de son prédécesseur.

En tout temps, le Comité de vérification a le droit de prendre connaissance des livres, des écritures et des pièces justificatives du Syndicat en plus d'avoir le pouvoir de demander les explications pertinentes s'y rattachant. Sur décision unanime, ce comité peut convoquer l'Assemblée générale et peut aussi ordonner l'inscription prioritaire de son intervention à l'ordre du jour des réunions du Comité exécutif, du Bureau, du Conseil des délégués et de l'Assemblée générale.

Le comité de vérification a le devoir:

- a) de surveiller la comptabilité;
- b) de vérifier les pièces justificatives et les mandats qui leur ont donné droit;
- c) d'examiner les inventaires et les comptes;
- d) de vérifier l'état de la caisse;
- e) de se réunir tous les trois mois et de

présenter un rapport écrit de vérification au Comité exécutif et au Bureau concernant les finances du Syndicat.

- f) de présenter annuellement à l'Assemblée générale un rapport écrit de vérification des réalisations budgétaires intérimaires.
- g) de présenter à tous les trois ans à l'Assemblée générale un rapport écrit de vérification des états financiers.

Si vous ressentez de l'intérêt pour ce comité et désirez en faire partie, vous pourrez proposer votre candidature pour être en nomination à la prochaine assemblée générale qui aura lieu en juin.



Échéancier du mouvement de personnel en SDG 2009-2010

Par Diane Lafrenière

1^{er} mai

Date limite pour fournir l'horaire de la personne technicienne de chaque SDG signé par la direction d'école et la titulaire du poste.

6 mai

Début du premier affichage des postes réguliers définitivement vacants ou nouvellement créés de technicien.

12 mai

Fin du premier affichage des postes de technicien. Date limite pour acheminer les formulaires d'inscription (technicien) et les formulaires de mise en candidature (éducateur) par télécopieur (6248) à Judith Duguay.

13 mai

Séance de placement des techniciens (en soirée). Les postes libérés seront immédiatement remis à l'affichage. Possibilité de faire plus d'un choix.

19 au 21 mai

Affichage dans chaque service de garde des postes d'éducateurs.

21 mai

Début de l'affichage des postes de technicien libérés lors de la séance de placement. Postes offerts à l'ensemble des membres qualifiés de l'APPA (7-1.11).

22 au 26 mai

Rappel des éducateurs dans chaque SDG.

29 mai

Fin du deuxième affichage des postes de technicien. Date limite pour acheminer les formulaires de mise en candidature par télécopieur (6248) à Judith Duguay.

17 juin

Envoi par courriel dans chaque SDG de la liste des postes vacants. Cette liste doit être affichée dans chaque SDG.

25 juin à 8 h 30

Séance de placement pour les personnes en sécurité d'emploi, personnes régulières permanentes ainsi que pour celles non permanentes à temps complet qui sont déplacées. Obligation de se présenter. Les postes libérés sont immédiatement remis à l'affichage. Possibilité de faire plus d'un choix.

26 juin 13 h 00

Séance de placement pour les personnes qui veulent muter. Présence obligatoire des personnes régulières non rappelées ainsi qu'aux personnes non permanentes à temps partiel qui sont déplacées. Les postes libérés la veille seront à l'affichage.

Sortie de crise
Le monde d'abord!
1er mai

Fête internationale
des travailleuses et travailleurs
Rassemblement à 18 h 30
au Parc Préfontaine



Métro Préfontaine

Maternelles 4 ans

Par Diane Lafrenière

Le sort des enfants de 4 ans est vraiment un sujet chaud présentement. C'est un dossier qui préoccupe tout le monde, particulièrement dans la région de Montréal. L'APPA a déjà fait connaître sa position, soit d'offrir des services éducatifs 4 ans gratuits dans toutes les écoles des milieux défavorisés de la région montréalaise et elle a fait les revendications nécessaires lors du congrès de la CSN tenu en mai dernier.

L'APPA avait apporté la proposition suivante : « *De plus, que la CSN organise une journée de réflexion sur l'offre de services éducatifs en milieu scolaire pour les enfants de 4 ans des milieux défavorisés. Que cette journée de réflexion soit organisée avec l'ensemble des personnes intervenantes du milieu en tenant compte de la position actuelle de la CSN.* »

Compte tenu de l'importance et de la complexité du dossier, la CSN a décidé de tenir non seulement une, mais bien deux journées de réflexion qui se dérouleront les 20 et 21 mai prochain. Une délégation de l'APPA participera à ces rencontres afin de défendre sa position et de revendiquer le droit pour tous les enfants de 4 ans de milieux défavorisés d'avoir accès aux mêmes services.

Journée d'information sur le processus de sécurité d'emploi

Par Alain Dubois

Eh oui, le processus de sécurité d'emploi arrive à grands pas et il faut s'y préparer. Vous serez invité vers la mi-mai (la date reste à déterminer) à des journées d'information sur le mouvement de personnel. Tous les employés de soutien réguliers et permanents appartenant à l'APPA y sont conviés sauf l'adaptation scolaire (PEH-TES) et les services de garde. Le but est de vous informer quant à l'application des mécanismes de sécurité d'emploi. Lors de ces journées les listes des postes vacants et des postes abolis seront disponibles pour consultation.

Les officiers du syndicat seront présents afin de vous rassurer et de répondre à toutes vos questions. Ils sauront aussi vous aider à élaborer des scénarios éclairés quant aux possibilités de mouvements qui s'offrent à vous. Le mouvement peut se comparer au repêchage au hockey: tu as beau te préparer et faire tes choix, il se peut qu'à ton rang d'ancienneté, ton premier choix ne soit plus disponible d'où l'importance d'en préparer plusieurs par ordre de priorité.

Venez en grand nombre!

Brin de folie

- Les hommes sont comme le café: les meilleurs sont riches, chauds et vous tiennent éveillé toute la nuit.
- Une partie de la population croit que l'intelligence est héréditaire, les autres n'ont pas d'enfants.

Solution Sudoku mars 2009

Grille n° 5

5	9	1	4	6	7	2	8	3
6	2	7	8	9	3	4	1	5
3	4	8	5	2	1	7	9	6
7	5	2	6	1	8	9	3	4
8	6	4	9	3	2	1	5	7
1	3	9	7	5	4	6	2	8
9	7	6	2	8	5	3	4	1
4	1	5	3	7	9	8	6	2
2	8	3	1	4	6	5	7	9

Editions Flèche



Rendez-vous à ne pas manquer

Par Diane Lafrenière

Le jeudi 7 mai, il y aura une assemblée sectorielle services de garde.

Des décisions y seront prises afin de modifier certains aspects du mouvement de personnel, soit la date de prise d'effet des postes et la possibilité d'offrir les effets domino aux temporaires du service de garde avant de les offrir aux personnes inscrites sur la liste de priorité d'embauche. Ces décisions pourraient avoir un impact important, donc soyez présents.

Vous recevrez aussi l'information sur le mouvement de personnel et la structure des délégués que nous comptons mettre en place.

Dates et événements à retenir

20-24 avril	Semaine des secrétaires
28 avril	Commémoration des travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail
29 avril	Assemblée générale pour tous
1er mai	Fête internationale des travailleuses et travailleurs
7 mai	Assemblée sectorielle services de garde
13 mai	Soirée d'accueil des nouveaux membres
18 mai	Fête des Patriotes

ENSEMBLE! Retrouvez-nous sur le WEB : www.appa.qc.ca



Opinions des lectrices (teurs)



Pour nous rejoindre :
ensemble@appa.qc.ca